

PLAQUE POURRET DE BRUNIERES (église de La Rivière)

La découverte de cette sépulture est le fruit de recherches menées dans les Archives de Montal, à l'origine pour les Journées du patrimoine (sujet : Arthur de Montal, travail non achevé à ce jour).

Premier constat dans ces archives privées, elles sont doubles :

- les archives de la famille Ferrier de Montal
- les archives du château.

Les différents tenanciers ou propriétaires du château ont conservé les archives de leurs prédécesseurs.

C'est pourquoi on y retrouve le testament d'Urbain Pourret de Brunières - sacristain du prieuré de Revesty – daté de 1653 (le terrain pour l'église est donné par Du Faure, seigneur de La Rivière, en 1645).

Le testament prévoit la fondation, pour le salut de son âme et la perpétuation de sa mémoire, d'une chapelle dédiée à « Notre-Dame-de-Pitié » (cas identique à Tullins, voir revue *Regards*, n°28). Il décide d'élire sépulture sous son autel dont il donne l'emplacement : dans l'église actuelle, dans le chœur, à droite de la porte donnant accès au clocher).

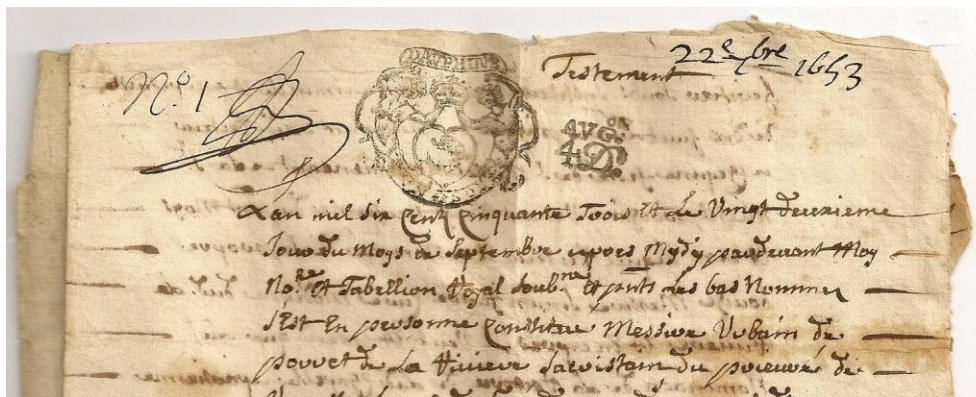
L'autel est dressé (un simple meuble), la sépulture creusée puisque 3 (au moins) de ses descendants en ligne collatérale y sont inhumés à leur tour.

Dans l'acte de 1653, il fait don d'une somme pour l'alimentation des lampes de la chapelle ND de Pitié, et pour une messe annuelle.

Détail rarissime, la dette ne s'éteint pas avec la famille : elle est attachée à la possession du château. Elle est payée jusqu'en 1819, date du début des déboires financiers du sieur Chapoton qui conduiront à la vente aux enchères du château en 1845. Après, la mémoire de la chapelle se perd.

En revanche, la tombe n'a jamais été altérée et encore moins déplacée.

En effet, les archives municipales et les archives de Montal (s'y trouvent les documents du conseil de fabrique que présidait Arthur de Montal), prouvent que lors des travaux menés entre 1888 et 1892, on s'est contenté de relever le niveau du sol pour compenser la pente (sans doute accentuée lors de l'inondation de 1852 qui emporte le cimetière). Les minutes des travaux sont incontestables.



Testament de Urbain Pourret de Brunières (extrait de l'original exhibé par Galland, notaire à Saint-Quentin, à la requête de Jean Gallicet, le 03 mai 1693), Archives de Montal

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.